



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
de CORSE

Service de la Biodiversité des Sites et du Paysage
(SBSP)

Ajaccio, le 18 avril 2011

**Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement,**

à membres du comité de suivi technique
(cf. liste en annexe)

Référence : réunion du 7 avril 2011 SBSP/114/2011

Vos réf. :

Affaire suivie par : Bernard Recorbet

bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04 95 51 79 80 – **Fax** : 04 95 51 79 89

Objet : Mise en place de la Stratégie de Création des Aires Protégées
(SCAP) ; compte rendu réunion du 7 avril

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en place de la Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres, issue du Grenelle de l'Environnement (article 23 de la Loi de du 3 août 2009), veuillez trouver ci-joint le compte rendu de la réunion du Jeudi 7 avril 2011 à Moltifao.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par
délégation,
le chef du service biodiversité,
sites et paysage,

Dominique TASSO

PJ : compte rendu et liste SCAP
Copie à : SGAC

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00
Tél. : 33 (0) 4 95 51 79 70 – fax : 33 (0) 4 95 51 79 89
BP 334 - 19, cours Napoléon
20180 Ajaccio cedex 1

Liste et adresse des membres du comité de suivi

technique SCAP (destinataires)

Monsieur le Directeur de l'Environnement
Conseil Général
de la Haute-Corse
Hôtel du département
Rond point Maréchal Leclerc
20200 BASTIA

du Monsieur le Directeur de l'Office
de l'Environnement de la Corse
14 avenue Jean Nicoli
20250 CORTE

Monsieur le Directeur de l'Environnement
Conseil général
de la Corse du Sud
Hôtel du Département
Palais Lantivy
BP 414
20183 AJACCIO Cedex

du Monsieur le Directeur de la DREAL
19 cours Napoléon
BP 334
20180 AJACCIO cedex

M. le délégué interrégional de l'ONCFS
6, avenue du docteur Pramayon
13690 GRAVESON

Monsieur le Délégué Régional du Conservatoire de
l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
3 rue Luce de Casabianca
20200 BASTIA

Mademoiselle Laetitia HUGOT
Office de l'Environnement de Corse
Conservatoire Botanique de Corse
14 avenue Jean Nicoli
20250 CORTE

Monsieur le Président de L'AAPNRC
Maison ANDREANI - RN193
Lieu dit Revincio 20290 BORGIO

Monsieur le Directeur Régional
de l'Office National des Forêts
Résidence la Pietrina
Avenue de la grande armée
20000 AJACCIO

M. le chef de la brigade interdépartementale
de l'ONCFS de Corse
immeuble le Panorama,
quartier d'Aspretto 20090 AJACCIO

Monsieur le Président du Parc Naturel
Régional de Corse
2 rue Major Lambruschini
BP 417
20184 AJACCIO cedex 1

Monsieur le Délégué Interrégional de l'Office National
de l'Eau et des Milieux Aquatiques
55 chemin du Mas de Matour
34790 GRABELS



Monsieur le Président de la Fédération
de la Corse pour la pêche et la protection
du milieu aquatique de Corse
Immeuble Le Narcisse
19 avenue Noël Franchini
20090 AJACCIO

Monsieur le Président du Centre Régional de la
Propriété Forestière de Corse
5 bis lieu-dit Panchetta
Zone de Baleone
20167 SARROLA CARCOPINO

Monsieur le Président du Groupe Chiroptères
de Corse
7, bis rue colonel Feracci
BP 35
20250 CORTE

**Monsieur le Président de la Fédération régionale de
Chasse de Corse**
Avenue du Mont Thabor
20090 AJACCIO

M. Le Président du CSRPN de Corse
Roger Miniconi
Casale, plaine de Peri
20167 PERI

**Monsieur le Directeur
BRGM
Immeuble Agostini
Zone Industrielle de Furiani
20200 BASTIA**



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

Stratégie de Création des Aires Protégées (déclinaison régionale)

Réunion du comité de pilotage technique du 7 avril 2011 Compte Rendu

• ETAIENT PRESENTS :

- Mme - Cathy CESARINI, vice-présidente du CSRPN représentant M. R. MINICONI,
- Mady TORRE, PNRC
- Catherine d'ORNANO, Fédération régional de pêche
- Marie Luce CASTELLI, OEC
- Valérie BOSC, CREN de Corse/AAPNRC
- MM. - Fabrice TORRE, CRPF
- Jean Michel DIROSA, Conseil général de Corse du Sud
- Grégory BEUNEUX, Groupe chiroptère Corse
- Michel DELAUGERRE, Conservatoire du Littoral
- Joseph MATTEI, ONEMA
- Pierre BENEDETTI, ONCFS
- Frédéric SANCHIS, ONCFS
- Cyril BERQUIER, ex ONCFS
- Stéphane MURACCIOLE, ONF
- Bernard RECORBET, DREAL de Corse

• Etaient excusés :

- Laetitia HUGOT, Alain DELAGE et Carael PIAZZA Conservatoire National Botanique de Corse

Après avoir remercié la municipalité pour son accueil et les participants, M. Recorbet présente la Stratégie de Création des Aires Protégées, sa genèse et son contexte. La stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) constitue un des chantiers prioritaires du Grenelle de l'environnement : la loi du 3 août 2009 confirme en effet l'impulsion d'une politique ambitieuse de renforcement du réseau des aires protégées, avec l'objectif de placer d'ici 10 ans 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte. Le schéma page suivante traduit juridiquement les 2% concernés (RN, RNC, APPB, Réserves biologique et cœur des Parcs nationaux).

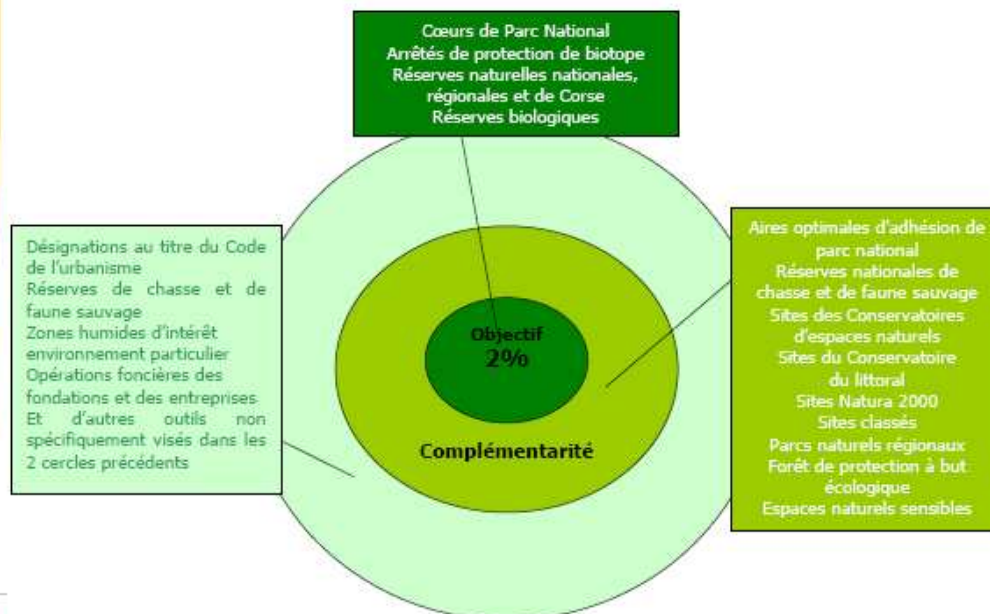
Cette stratégie terrestre métropolitaine, complétée par une stratégie sur les aires marines protégées et une approche spécifique pour les départements d'outre-mer, a été initiée le 8 décembre 2008 au sein d'un comité national de pilotage qui réunit l'ensemble des acteurs de la gestion des espaces naturels (réseaux de gestionnaires, socio-professionnels, ONG, services de l'Etat, établissements publics, scientifiques,...). La première phase a été conduite, sous l'égide de ce comité national, autour de l'évaluation du réseau actuel des aires protégées et a permis de faire émerger des priorités nationales de création ; il appartient désormais aux **acteurs locaux de s'emparer de cette démarche et d'amplifier, à l'échelle régionale, la dynamique engagée**. L'échange d'expériences dans le domaine des aires protégées, le transfert de connaissances, la recherche d'une meilleure complémentarité entre les outils de protection disponibles, la conception concertée des déclinaisons régionales de la SCAP et son appropriation par tous supposent de mettre en place des modalités régionalisées de concertation. L'implication des acteurs régionaux est un élément

clé de ces déclinaisons qui s'inscrivent dans la promotion d'un partenariat accru avec les collectivités territoriales volontaires - en particulier avec les Régions, la Collectivité Territoriale de Corse et les Départements - et toutes les

parties prenantes concernées : établissements publics, partenaires scientifiques et techniques, associations de protection de la nature, réseau des bénévoles, acteurs socioprofessionnels, etc.

Périmètre de travail (2)

. Aires protégées considérées



Soit plus de 350 000 hectares à créer en 10 ans

Concernant les items retenus pour l'objectif 2%, M. Benedetti déplore que les réserves de chasse de Corse n'entrent pas dans ce cadre. La même remarque est formulée pour les réserves de pêche temporaires. En effet ces réserves s'inscrivent dans le cadre du statut particulier de la Corse (Loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse, transférant la compétence en matière de réserves de chasse et de pêche à la collectivité territoriale de Corse).

M. Recorbet rappelle qu'au niveau national une large concertation eu lieu, y compris avec les établissements publics. Il suggère à l'ONCFS de faire remonter les remarques formulées (la DREAL transmettra le PV au MEDDTL). En l'état actuel la méthodologie proposée par la DREAL s'inscrit dans le champ d'application demandée par le Ministère. Ceci dit, la méthode permet d'exposer des variantes/options sans souci.

Concernant les réserves biologiques forestières, M. Recorbet souligne le problème juridique lié au transfert de propriété à la CTC des forêts domaniales. Néanmoins les statistiques affichées pour l'enveloppe SCAP actuelle en Corse (environ 0,5% du territoire terrestre soit 4452 ha dont 716 ha de RB) intègrent ces espaces. Mme Castelli va voir avec la CTC quelles formalités doivent être faites pour intégrer juridiquement les RB au réseau des Réserves Biologiques Forestières.

Après avoir présenté le montage général, la méthode proposée pour la Corse avec les différentes étapes diffusée avant la réunion ne suscite pas de remarque particulière (voir pièce en fin de PV). M. Delaunay qui a souligné aussi

la non prise en compte des terrains du Conservatoire dans les 2% s'interroge sur la manière d'appréhender les "vides" à l'issue de la démarche par géo-référencements (zones pas forcément inintéressantes mais non renseignées). M. Recorbet indique que l'étape 5 (voir document in fine) prévoit un ajustement aux dires d'experts pour ce cas de figure.

Concernant la liste des espèces (SCAP + analyse régionale "Bonus"), celles-ci ont été modifiées et validées par le CSRPN. Cependant la liste Bonus peut être amendée puisqu'elle est indépendante de la démarche nationale. Dans cet esprit le Chat sauvage est rajouté, à la demande de l'ONCFS. L'Épinoche est évoquée par M. Mattei et peut aussi être rajoutée (discussion sur l'origine naturelle ou pas de cette petite population de deux fleuves de la côte orientale). M. Recorbet précise que sur la liste Bonus, des rajouts sont toujours possibles dans les prochaines semaines si certains l'estiment nécessaire.

La difficulté de la prise en compte de certaines espèces dont l'aire est mal connue est mentionnée par l'exemple du Cerf de Corse. A ce titre, M. Benedetti indique qu'il y a beaucoup à faire sur la connaissance de l'espèce *in natura*, avant de d'envisager gestion et régulation.

Pour la liste nationale, celle-ci est susceptible d'évoluer même si pour le moment on ne peut pas y rajouter d'espèce ou d'habitats. L'oubli du Mouflon (annexe 2 directive habitats) et du Cerf de Corse (annexe 2 directive habitats, prioritaire) constituent à ce titre des oublis manifestes qu'il faudra rattraper (même si la liste Bonus le permet en partie).

La DREAL distribue aux membres du comité de pilotage technique la grille de cotation proposée par le CBNC pour les plantes et son application aux taxons de la liste nationale. Le système de cotation est approuvé par l'ensemble des participants. Il s'appuie sur 4 critères principaux (endémisme, nb de stations connues, répartition, régression avérée, nb de régions de présence hors Corse). La cotation peut varier ainsi de 3 à 24.

Pour la faune, la méthode de cotation sera similaire ou proche pour éviter ou du moins limiter toute distorsion. A ce titre M. Beuneux pour les chauves souris et Mme Bosc et M. Delaugerre pour les amphibiens/reptile vous proposent une cotation/indexation. Pour les autres espèces, M. Recorbet fera des propositions.

Pour les habitats naturels aucune remarque n'est formulée sachant que leur prise en compte, s'appuyant presque uniquement sur les cartographies d'habitats, sera très limitée spatialement (peu de cartographies pour le moment) et sera intégrée avec une cotation "légère".

Une autre couche sera rajoutée, relative aux sites géologiques, paléontologiques et minéralogiques sur la base des travaux de la commission géologie du CSRPN et des compléments à apporter (cahier des charges en préparation pour finaliser l'inventaire).

La prochaine réunion du comité de pilotage technique aura lieu courant juin (étape 5) après l'étape 4 qui constitue la principale étape technique.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 17 H

Planning prévisionnel SCAP validé le 7 avril 2011 en comité de pilotage technique

N°	Etapas	Comment/partenaires	Echéances (*étapes fléchées par la circulaire du 3/8/2010)
1	Réunion de travail technique restreinte	DREAL + OEC+ CBNC	Janvier 2011 1 ère réunion
2	Mise au point d'une méthodologie partagée d'identification des secteurs à enjeux	Projet de méthode sur la mise à contribution bases de données géo-référencées/cartographiées existantes, d'un carroyage (mailles 2 x2 km) et d'une cotation par espèce et habitats Pilote : DREAL Partenaires et bases de données sollicitées (chaque propriétaire de base gardant ces données mais travaillant sur la méthode partagée et après avoir accepté sa contribution) : -base Flore du CBNC -base OGREVA de la DREAL (poissons, orthoptères, odonates, oiseaux, amphibiens, mollusques reptiles, flore en complément CBNC si nécessaire) -base cartographique habitats de la DREAL -base Chiroptères du GCC -base oiseaux et cerf du PNRC (grands rapaces) - base mouflon de l'ONCFS -base CREN Corse (AAPNRC , à vérifier) - autres bases existantes ? - qui du patrimoine géologique ? comment le "mailler" ?	(Le choix, les cotations par espèces et habitats pouvant seront attribués après le passage en CSRPN)
3	Examen, amendements et validation de la liste SCAP établie par le MNHN pour la Corse (espèces et habitats) ; examen et validation de la méthodologie de phase 1 proposée	CSRPN (consultation de spécialiste extérieurs par chacun des partenaires si nécessaire ex: araignées) constitution au sein du CSRPN d'un groupe de travail (s'agissant uniquement de milieu terrestre il convient de définir un GT des experts concernés au sein de cette instance) liste espèces en cours de finalisation	Présentation méthode et liste au CSRPN* le 15 mars
4	Ajustement de la méthodologie, cotation définitive espèces et habitats	Information, invitation au Groupe de travail avec les partenaires ayant accepté de participer (contribution des bases de données par ex. ONF, PNRC,	Réunion du GT le 7 avril suite au CSRPN , élargie aux partenaires scientifique et techniques associés, en mars.



	suite au CSRPN lancement de l'opération	ONCFS, CELRL, CREN Corse, CRPF...) Voir plus haut Présentation des lites retenues suite au CSRPN (copie aura été adressée au MNHN pour les entériner) Identification des lacunes par les partenaires dans leurs domaines et consultation éventuelle d'experts ; calage de la prise en charge des espèces (par qui ? pour éviter double comptes) Proposition et validation des échelles de cotation par espèces (équation présence/abondance à régler) 1/Elaboration grilles de cotation avec Espèces SCAP National et définition des zones à enjeux liste A 2/ /Elaboration grilles de cotation avec Espèces d'enjeu "régional dite liste BONUS" et définition des zones à enjeux liste B 3/ Fusion grilles et listes A + B = synthèse et nouvelle hiérarchisation liste C 4/ Intégration des cartographies d'habitats par mailles (sur la base de la liste retenue) et critères de cotation/par rapport aux espèces. 5/ Intégration des enjeux identifiés au plan géologique, paléontologique et minéralogique 6/ retrait des mailles à enjeux déjà concernées par des espaces protégés réglementairement (RN, APPB,...) 7/ Croisement avec les projets rentrant dans les critères SCAP déjà identifiés 8/ Evaluation sur la base de ce croisement et tri (exclusion /inclusion pour répondre à la circulaire) 9/ traduction "grossière" maille>>>>>> vers unité fonctionnelle 10/ cartographie des espaces ainsi définis et essai de hiérarchisation (en veillant avec la cohérence espèces des PNA et TVB)	Puis exploitation d'avril à mi- juin
5	Synthèse par maille des différentes contributions et présentation au groupe de travail	Réunion du GT Présentation carte, secteurs à enjeux, espèces concernées, combinaisons/synergies. Esquisse d'unités géographiques fonctionnelles	15 juin



		(les futures protections n'auront pas la forme de maille !) Ajustements et identification des lacunes montrant la limite à l'exercice ; Lites des espèces/Habitats/lacunes Ajustement au dire d'expert pour certaines espèces importantes non intégrées dans l'approche SIG (défaut de référencement mais certitude sur les localisations) Discussion et nouvel essai de hiérarchisation puis sélection des sites à prendre en compte pour passer à l'étape de l'analyse socio-économique	
6	Réunion élargie aux collectivités et socioprofessionnels	Présentation de la stratégie régionale (déclinaison de la stratégie nationale) et présentation des résultats bruts. Echanges sur les aspects socio-économiques et leur prise en compte	Fin juin
7	Analyse socio-économique simplifiée	Travail de croisement entre les contraintes sociales, économiques et les sites identifiés pour aboutir à une liste de propositions croisant le type de mesure à mettre en œuvre et les obstacles éventuels	15 juin à fin août
8	Restitution au GT	Présentation et ajustements : définition d'une liste avec priorités ; présentation au CSRPN pour avis	15 septembre
9	Restitution aux socioprofessionnels, et collectivités avec participation du GT	Présentation et ajustements : ajustement des listes avec priorités	Fin septembre
10	Recadrage	Reformatage en fonction des remarques , établissement des projets selon les enjeux et la faisabilité mise en forme puis présentation au CSRPN (ou porter à connaissance) et au GT	Octobre début novembre
11	Transmission au MEDDTL *	Dossier exposant la méthodologie, les limites à l'exercice, les résultats, sous la forme éventuelle de deux listes : -liste purement scientifique/patrimoniale de base (pour mémoire) -liste après analyse socio-économique et concertation et échéanciers indicatifs ?	1 novembre 2011* (délai un peu juste probablement) à repousser si possible fin novembre

Stratégie de Création des Aires Protégées : REGION CORSE



Espèce déterminantes

Rappel méthodologie Muséum :

Le tableau ci-dessous dresse une typologie synthétique des priorités retenues :

Etat du réseau national Etat des connaissances	Pas ou très peu d'aires protégées	Existence d'aires protégées	
		Insuffisance qualitative du réseau national (à vérifier)	Suffisance qualitative du réseau
Bon	Priorité 1 +	Priorité 2 +	Priorité 3
Parcellaire	<i>Priorité 1 -</i>	Priorité 2 -	

**A) CLASSIFICATION DES ESPECES POUR LA CORSE (DE LA LISTE NATIONALE MNHN)
APRES REMARQUES DU CSRPN (15 MARS 2011), EXPERS VET REUNION DU 7/4/2001**

Flore / Invertébrés / Vertébrés	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Priorité selon MNHN	Milieu(x)	Remarque (pour la flore le CBNC a rédigé les remarques)	si changement cotation actée par CSRPN du 15 mars 2011
Flore	Aconitum napellus L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz	Aconit de Corse	1+	3 4	Etroitement localisée mais bon état populations A conserver	
Flore	Alyssum robertianum Bernard, Godr. & Gren.	Passerage de Robert	1+	3 6	A conserver Peu de populations Numériquement importantes	
Flore	Anchusa crispa Viv.	Buglosse crépue	1+	1	A conserver Régression et menaces sur la majorité des stations	
Flore	Aquilegia litardierei Briq.	Ancolie de Litardière	1+	3	A conserver Valeur du taxon non établie mais à conserver jusqu'à études	
Flore	Biscutella rotgesii Foucaud	Lunetière de Rotgès	1+	3 6	A conserver Etroitement localisée aire disjointe	
Flore	Chaenorhinum minus (L.) Lange subsp. pseudorubrifolium Gamisans		1+	6	A conserver Très localisée, très faible surface d'occupation et effectifs très variables	



Flore / Invertébrés / Vertébrés	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Priorité selon MNHN	Milieu(x)	Remarque (pour la flore le CBNC a rédigé les remarques)	si changement cotation actée par CSRP du 15 mars 2011
Flore	<i>Delphinium staphisagria</i> L.	Staphysaigre, Herbe aux poux	1+	3 8	A conserver Régression très importante et stations soumises à pressions	
Flore	<i>Draba loiseleurii</i> Boiss.	Drave de Loiseleur	1+	6	A conserver RAS	
Flore	<i>Erigeron paolii</i> Gamisans	Vergerette de Paoli	1+	3	A conserver RAS	
Flore	<i>Euphorbia corsica</i> Req.	Euphorbe de Corse	1+	3	A conserver Très localisée	
Flore	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.	Kosteletzkya à cinq fruits, Hibiscus à cinq fruits	1+	1	Bien représentée réserve de Biguglia moyen à faible ailleurs A conserver	
Flore	<i>Legousia scabra</i> (Lowe) Gamisans	Spéculaire de Castille, Spéculaire scabre	1+	3 6 8	A conserver Disséminée petits effectifs	
Flore	<i>Leucanthemum corsicum</i> (Less.) DC. subsp. <i>fenzlii</i> Gamisans	Marguerite de Fenzl	1+	2 6	A conserver Etroitement localisée effectifs semblant en baisse	
Flore	<i>Limonium strictissimum</i> (Salzm.) Arrigoni	Statice à rameaux raides	1+	1	A conserver Fortes pressions potentielles ou réelles sur les stations	
Flore	<i>Ranunculus nodiflorus</i> L.	Renoncule à fleurs nodales, Renoncule à fleurs en boules	1+	2	A conserver Etroitement localisée mais bon état des populations	
Flore	<i>Senecio rosinae</i> Gamisans	Séneçon de Rosine	1+	3	A conserver Etroitement localisé	
Flore	<i>Seseli djianeae</i> Gamisans	Séséli de Djiane	1+	6	A conserver Localisé, toujours en petits effectifs	
Flore	<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All. subsp. <i>tartonraira</i>	Passerine tartonraire	1+	1 6	A conserver Très menacé hors Cap Corse	
Flore	<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All. subsp. <i>thomasi</i> (Duby) Arcang.	Passerine de Thomas	1+	3	A conserver Très étroitement localisé Pressions potentielles	
Flore	<i>Colchicum corsicum</i> Baker	Colchique de Corse	1+	1	A conserver Localisé, pression sur certaines stations	
Flore	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	1+	3 5	A conserver Probablement mieux représenté qu'on le croit	
Flore	<i>Trisetum conradiae</i> Gamisans	Trisète de Conrad	1+	3	A conserver A considérer avec <i>Trisetum gracile</i> dont il est une sous espèce très localisé	
Flore	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A. Braun ex Döll) W.D.J. Koch	Botrychium à feuilles de Matricaire	1+	3	A conserver Très localisé, effectifs toujours réduits	
Flore	<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.	Botryche simple, Petit botryche	1+	3 5	A conserver Très localisé, effectifs toujours réduits	



Flore / Invertébrés / Vertébrés	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Priorité selon MNHN	Milieu(x)	Remarque (pour la flore le CBNC a rédigé les remarques)	si changement cotation actée par CSRPN du 15 mars 2011
Flore	Isoëtes velata A.Braun subsp. velata	Isoète à voile	1+	2 5	Très localisé souvent abondant dans ces stations A conserver	
Flore	Ophioglossum azoricum C.Presl	Ophioglosse des Açores	1+	1 3	A conserver Très localisé , effectifs souvent faibles	
Invertébrés	Hypnophila remyi (C. Boettger, 1949)		1+	3 4	RAS	
Invertébrés	Glauropsyche arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	1+	3	Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	2+
Vertébrés	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	1+	3 4 6 8	Remarque G. Beuneux (CSRPN)	1+
Vertébrés	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	1+	(1) 6	Davantage représenté hors réserves	2+
Vertébrés	Salaria fluviatilis (Asso, 1801)	Blennie fluviatile	1+	2	RAS	
Flore	Juniperus thurifera L.	Genévrier thurifère	1-		A conserver Localisé mais populations en bon état , remarquable	
Flore	Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	Lycopode sélagine,	1-		A conserver Disséminée effectifs réduits	
Invertébrés	Arctosa fulvolineata (Lucas, 1846)		1-		RAS	
Invertébrés	Icius subinermis Simon, 1937		1-		RAS	
Invertébrés	Palaemonetes varians (Leach, 1814)		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	Pas de remarque
Invertébrés	Gortyna borelii (Freyer, 1839)		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	OK
Invertébrés	Antaxius bouveri Chopard, 1923		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	Ne sait pas donc maintenu
Invertébrés	Pterolepis(Rhacocleis) bonfilsii (Galvagni, 1976)		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	Ne sait pas donc maintenu
Vertébrés	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	1-		RAS	
Vertébrés	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nain	1-		On conserve même si interrogations	
Vertébrés	Sylvia conspicillata Temminck, 1820	Fauvette à lunettes	1-		On conserve même si interrogations	
Flore	Armeria soleirolii (Duby) Godr.	Armeria de Soleirol	2+		A conserver Localisée certaines stations menacées	
Flore	Astragalus alopecurus Pall.	Queue de renard des Alpes	2+		A conserver Très localisée en régression	
Flore	Brassica insularis Moris	Chou insulaire	2+		A conserver, Disséminé , semble plutôt stable	
Flore	Centranthus trinervis (Viv.) Beg.	Centranthe à trois nervures	2+		A conserver Extrêmement localisée	
Flore	Euphrasia nana (Rouy) Prain	Euphrase naine	2+		A conserver Disséminé dans toute île souvent abondant	

Flore / Invertébrés / Vertébrés	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Priorité selon MNHN	Milieu(x)	Remarque (pour la flore le CBNC a rédigé les remarques)	si changement cotation actée par CSRPN du 15 mars 2011
Flore	Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet	Herniaire à feuilles larges sous-espèce de Litardière	2+		A conserver Localisée, parfois soumis à pressions, effectifs souvent réduits	
Flore	Linaria flava (Poir.) Desf. subsp. sardoa (Sommier) A.Terracc.	Linaire jaune de Corse	2+		A conserver A conserver Localisée, certaines stations parfois soumis à pressions,	
Flore	Ononis mitissima L.	Bugrane sans épines	2+		A conserver Très localisée	
Flore	Rouya polygama (Desf.) Coincy	Thapsie de Rouy	2+		A conserver Localisée, nombreuses stations soumises à pression	
Flore	Liparis loeselii (L.) Rich.	Liparis de Loesel	2+		A conserver Extrêmement localisé	
Invertébrés	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	2+		RAS	
Invertébrés	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Ecrevisse à pieds blancs	2+		RAS	
Invertébrés	Solatopupa guidoni guidoni (Caziot, 1904)		2+		RAS	
Invertébrés	Tacheocampylaea raspailii (Payraudeau, 1827)	Escargot de Raspail	2+		RAS	
Vertébrés	Discoglossus montalentii Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984	Discoglosse Corse	2+		RAS	
Vertébrés	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	2+		RAS	
Vertébrés	Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)	Murin de Capaccini, Vespertilion de Capaccini	2+		Remarque G. Beuneux (CSRPN) espèce dont 75% des gîtes est protégé par SCAP	3
Vertébrés	Myotis punicus Felten, 1977	Murin du Maghreb	2+		Remarque G. Beuneux (CSRPN)	1+
Vertébrés	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Rhinolophe euryale	2+		Remarque G. Beuneux (CSRPN)	1+
Vertébrés	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2+		Remarque G. Beuneux (CSRPN)	1+
Vertébrés	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	2+		Remarque G. Beuneux (CSRPN)	1+
Vertébrés	Accipiter gentilis arrigonii (Kleinschmidt, 1903)	Autour des palombes (ssp. de Corse)	2+		RAS	
Vertébrés	Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	2+		RAS	1+ en Corse
Vertébrés	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	2+		RAS	1+ en Corse

Flore / Invertébrés / Vertébrés	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Priorité selon MNHN	Milieu(x)	Remarque (pour la flore le CBNC a rédigé les remarques)	si changement cotation actée par CSRPN du 15 mars 2011
Vertebres	Sitta whiteheadi Sharpe, 1884	Sittelle corse	2+		Cotation à augmenter ; presque rien de protégé	1+
Vertebres	Sylvia sarda Temminck, 1820	Fauvette sarde	2+		Ok, mais espèce dépendante des incendies !	
Vertebres	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	2+		Ok, mais espèce dépendante des incendies !	
Vertebres	Alosa fallax (Lacepède, 1803)	Alose feinte	2+		RAS 1 seule population reproductrice sur le Tavignano)	
Vertebres	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille	2+		RAS	
Vertebres	Salmo trutta macrostigma (Duméril, 1855)	Truite à grosses taches	2+		RAS	
Vertebres	Testudo hermanni Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent	2+		Le réseau SCAP en Corse ne couvre pratiquement pas l'espèce	1+ en Corse
Vertebres	Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758		2+		Nicheur devenu très sporadique, voire absent	Retiré de la liste
Vertebres	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	2+		Population très faible ,marginale et probablement fluctuante	Retiré de la liste
Vertebres	Pelophylax lessonae (Camerano, 1882)	Grenouille de Lessona	1-		Espèce commune retirée de la liste pour la Corse	Retirée de la liste
Vertebres	Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	1-		Sortir de la liste car la nidification est p.e. irrégulière	retirée de la liste pour la Corse
Invertébrés	Agabus cephalotes Reiche, 1861		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte Supprimé endémique d'altitude non menacé	retirée de la liste
Invertébrés	Deronectes lareynii (Fairmaire, 1858)		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte Supprimé endémique d'altitude non menacé	Retiré de la liste
Invertébrés	Nebria lareyniei Fairmaire, 1858		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte Supprimé endémique d'altitude non menacé	Retirée de la liste
Invertébrés	Percus strictus lavezzianus Jeannel, 1942		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	Retiré de la liste
Invertébrés	Trox cribrum clathratus Reiche, 1861		1-		Remarque H. Guyot (CSRPN) prise en compte	Retirée de la liste
Vertebres	Esox lucius Linnaeus, 1758	Brochet	1+	2	Erreur du MNHN espèce introduite	retiré de la liste pour la Corse

B/ liste des espèces de la liste nationale pour lesquelles le réseau national d'aires protégées était considéré comme satisfaisant (classées en priorité « 3 ») par le MNHN : Remarques et modifications éventuelles apportées en CSRPN du 15 mars 2011

Flore / Invertébrés / Vertébrés	Groupes	Code Taxref (INPN)	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Remarque	Nouvelle cotation
Flore	Dicotylédones	123672	<i>Silene velutina</i> Pourr. ex Loisel.	Silène veloutée	Rajout à la demande de M. Paradis (stations non insulaires pas protégées)	2+
Flore	Mousses	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		Habitats favorables souvent stables effectifs souvent faibles	2+
Invertébrés	Coléoptères	12336	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand Capricorne	Remarque OCIC : pas rarissime... parfois même assez abondant dans certaines suberaies du 2A OK avec MNHN Idem pour H. Guyot	non
Invertébrés	Gastéropodes	163394	<i>Tyrrhenaria ceratina</i> (Shuttleworth, 1843)	Escargot de Corse, Hélix de Corse	RAS (APPB)	Non
Invertébrés	Lépidoptères	54849	<i>Hyles hippophaes</i> (Esper, 1789)	Sphinx de l'Argousier	Remarque OCIC : Corse : aucune donnée récente Peut-être même à supprimer de la liste pour la Corse...M. Guyot estime qu'il faut le retirer	A retirer de la liste nationale dans le futur
Invertébrés	Lépidoptères	54837	<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Epilobe	Remarque OCIC : Corse : 1 seule station connue (1 obs unique) M. Guyot estime qu'il faut le retirer OK avec MNHN	A retirer de la liste nationale dans le futur
Vertébrés	Amphibiens	275	<i>Bufo viridis</i> Laurenti, 1768	Crapaud vert	RAS	non
Vertébrés	Amphibiens	229	<i>Discoglossus sardus</i> Tschudi, 1837	Discoglosse sarde	Peu d'aires protégées pour cette espèce	1+
Vertébrés	Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal		1+
Vertébrés	Oiseaux	2508	<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	2+ (1 seul site protégé Biguglia) rajouter Gradugine	2+
Vertébrés	Oiseaux	1009	<i>Calonectris diomedea</i> (Scopoli, 1769)	Puffin cendré	RAS	non
Vertébrés	Oiseaux	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Marginal en Corse RAS	
Vertébrés	Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin		1+
Vertébrés	Oiseaux	3112	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	Population marginale RAS	non
Vertébrés	Oiseaux	2419	<i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	Pétrel tempête, Océanite tempête	RAS	non

Flore / Invertébrés / Vertébrés	Groupes	Code Taxref (INPN)	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Remarque	Nouvelle cotation
Vertébrés	Oiseaux	3287	Larus audouinii Payraudeau, 1826	Goéland d'Audouin	(60% de la pop hors SCAP depuis plusieurs années)	2+
Vertébrés	Oiseaux	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	Seulement 1/3 en SCAP ; 2+ proposé	2+
Vertébrés	mammifères	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	A été oublié localement alors qu'il est en liste nationale + remarque G. Beuneux	1-
Vertébrés	Oiseaux	2452	Phalacrocorax aristotelis desmarestii (Payraudeau, 1826)	Cormoran de Desmarest	RAS	non
Vertébrés	Oiseaux	1031	Puffinus yelkouan (Acerbi, 1827)	Puffin yelkouan	RAS	non
Vertébrés	Poissons	68802	Aphanius fasciatus (Valenciennes, 1821)	Aphanius de Corse	A part Biguglia en SCAP, rien	2+
Vertébrés	Reptiles	77381	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	A part Biguglia en SCAP, rien	2+
Vertébrés	Reptiles	79271	Euleptes europaea (Gené, 1838)	Phyllodactyle d'Europe	RAS	non

C/ ESPECE PROPOSEES en ANALYSE “BONUS” par la DREAL et des experts (hors liste nationale, soit oubliées soit intéressante au plan régional ; ces espèces participeront à la cotation régionale par maille puis par secteur géographique cohérents plus des espèces nationales)

Validée par CSRPN du 15 mars 2011

Espèce PROPOSEE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERNACULAIRE	PRIORITE NATIONALE	Remarque
Pilularia minuta	filicopsida	Marsileales	hors liste	Rare en Corse proposée par OEC et validée par CSRPN
Eryngium pusillum	dicotylédone	Apiacées	hors liste	1 seule station en Corse proposée par OEC et validée par CSRPN
Elatine brochonii	dicotylédone	Violales	hors liste	2 stations en Corse proposée par OEC et validée par CSRPN
Coenagrion caeruleum	insectes	odonates	hors liste	PNA proposée par OCIC
Fabriciana elisa	insectes	papillon	hors liste	proposée par OCIC
Leste macrostigma	insectes	odonates	hors liste	PNA, Pas de commentaire de la part du CSRPN
Lindenia tetraphylla	insectes	odonates	hors liste	PNA, Pas de commentaire de la part du CSRPN
Pargomphus genei	insectes	odonates	hors liste	Pas de commentaire de la part du CSRPN
Coenagrion pulchellum	insectes	odonates	hors liste	Idem
Coenagrion scitulum	insectes	odonates	hors liste	Idem

Espèce PROPOSEE	CLASSE_VERNACUL AIRE	ORDRE_VE RN	PRIORITE NATIONALE	Remarque
Ischnura pumilio	insectes	odonates	hors liste	Idem
Aeshna isoceles	insectes	odonates	hors liste	Idem
Somatochlora meridionalis meridionalis	insectes	odonates	hors liste	Idem
Locusta migratoria migratoria	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Barbitsites serricauda (Fabricius , 1798)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Pholidoptera femorata (Fischer, 1853)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Rhacocleis bonfilsii ((galvagni , 1976)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Saga pedo (Palals, 1771)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Oedipoda fuscicincta morini (Defaut, 2006)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Sphingonotus uvarovi Chopard (1923)	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Conocephalus conocephalus	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Acrida turrita	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Conocephalus dorsalis	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Platycleis sabulosa	insectes	orthoptères	hors liste	Idem
Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Chordés	Mammifères	hors liste	Proposition G. Beuneux CSRPN
Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	Chordés	Mammifères	hors liste	
Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)	Chordés	Mammifères	hors liste	Très rare toujours oubliée !
Ovis amon	Chordés	Mammifères	hors liste	oubli manifeste !
Cervus elaphus corsicanus	Chordés	Mammifères	hors liste	oubli manifeste !
Euproctus montanus	Chordés	Reptiles	hors liste	endémique corse
Archeolacerta bedriaga	Chordés	Reptiles	hors liste	endémique cyrno-sarde
Algyroides fitzingeri	Chordés	Reptiles	hors liste	endémique cyrno-sarde
Cyrnotheba corsica	Mollusques	Gastéropodes	hors liste	endémique corse, voir Ripken, 1998 qui la cite dans les espèces remarquables
Espèce PROPOSEE	CLASSE_VERNACUL AIRE	ORDRE_VE RN	PRIORITE NATIONALE	Remarque

Tacheocampylea revelieri	Mollusques	Gastéropodes	hors liste	endémique ; plus rare que Raspailii qui est dans la liste nationale ! Voir Ripken, 1998 ;
Clausilia cruciata	Mollusques	Gastéropodes	hors liste	1 seule station en Corse (Ripken, 1998)
Vitrea etrusca	Mollusques	Gastéropodes	hors liste	2 seule station en Corse (Ripken, 1998)
Plagyrona placida	Mollusques	Gastéropodes	hors liste	3 seule station en Corse (Ripken, 1998)
Papilio hospiton	insectes	lépidoptères	hors liste	oubli ? Annexe 2 directive habitats endémique cyrno-sarde quasi absente du réseau SCAP actuel
Calandra brachydactyla	Chordés	oiseaux	hors liste	très localisée en Corse et menacée
Salamandra corsica		Amphibiens	hors liste	Endémique stricte (demande M. Delaugerre)
Felis sylvestris/lybica	chordés	mammifères	hors liste	Demande ONCFS
Gasterosteus aculeatus	Chordés	Poissons	Hors lites	Demande ONEMA
Espèces endémiques d'eau douce à rajouter (en attente liste de Mrs Mori et Orsini du CSRPN)				

Essai 'virtuel' de cotation par maille de 2 km de coté de la Corse (les secteurs à enjeux les plus forts en croisant les espèces et leur cotation apparaissent avec les valeurs les plus élevées (pas de maille = pas d'espèce SCAP ou pas de géoréférencement))

Stratégie de création des aires protégées

Essai d'utilisation de la base géoréférencée OGREVA

26 janvier 2011

Cotation espèces SCAP
par maille de 2 km

